



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Vendredi 26 septembre 2025 à 20 H

Affiché le 19 septembre 2025

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025*
2. *Acquisition d'un conteneur pour le Centre Technique Municipal*
3. *Marché de travaux du château de l'Escourays et agrément de sous-traitance LESURTEL / Sarl GOUGEON*
4. *Marché de travaux Groupement de Commandes Voirie 2023-2026 – Agrément de sous-traitance EIFFAGE / VERDILIGNES*
5. *Devis éclairage parking du château de l'Escourays*
6. *Admission en non-valeur des créances irrécouvrables*
7. *Décision modificative n°2*
8. *Amortissement – Correction erreur d'imputation sur exercice antérieur*
9. *Création d'un poste de rédacteur dans le cadre d'une promotion interne*
10. *Rapport d'activités CCES 2024*
11. *Rapport d'assainissement collectif CCES 2024*
12. *Rapport d'assainissement non collectif CCES 2024*
13. *Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable*
14. *Questions diverses*